

Département du Bas-Rhin

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 mai 2023

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 47 + 7 Pouvoirs
suppléant : 1

Secrétaire de séance : M. Lionel STEINMETZ

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, MM. S. FATH, F. STAATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, D. ETTER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, D. FENDER - Suppléant -, D. FOLLENIUS, G. REUTENAUER, H. DOEPPEN, Mme C. MUNSCH, MM. L. STEINMETZ, G. HALTER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, P. GANGLOFF, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, J.M. HOERTH, H. STEGNER, T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, D. HOLZSCHERER, F. DE FIGUEIREDO, P. HERRMANN, J.L. RINIE, B. KRIEGER, M. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, M. C. DORSCHNER, Mme D. SCHMITT-MERX, M. J.M. REICHHART.

EXCUSES : MM. F. ENSMINGER - Pouvoir à Mme C. KISTER -, E. WAGNER, Mmes E. BECK - Pouvoir à M. L. STEINMETZ -, S. FISCHBACH- Pouvoir à Mme C. MUNSCH -, MM. J.-M. KRENER - Pouvoir à M. H. DOEPPEN -, S. FERTIG - Pouvoir à M. D. BURRUS -, Mmes A. LEIPP, C. DURMEYER-ROESS, M. S. LEICHTWEIS - Pouvoir à M. M. KRAPFENBAUER -, Mme C. DOERFLINGER - Pouvoir à Mme D. SCHMITT-MERX.

Délibération 3B : Adoption des tarifs de l'Ecole Intercommunale de Musique

Rapporteur : M. J.C. BERRON

Vu les propositions du Président,

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide par 39 voix Pour, 6 Abstentions (M. S. FATH, Mme C. KISTER + Pouvoir, MM. D. BURRUS + Pouvoir, J.L. RINIE) et 10 voix Contre (Mmes D. HAMM, L. MEHL, M. H. DOEPPEN + Pouvoir, Mme C. MUNSCH + Pouvoir, MM. L. STEINMETZ + Pouvoir, Y. RUDIO, C. EICHWALD) d'ARRÊTER les tarifs suivants de l'Ecole intercommunale de Musique pour l'année scolaire 2023/2024 :

FRAIS ANNUELS D'INSCRIPTION	37 €
FRAIS TRIMESTRIELS D'ECOLAGE	
* Solfège et Eveil musical (a)	69 €
* Instruments à vent et Percussions	
30 mn.	164 €
45 mn.	204 €
1 heure	231 €
* Autres instruments	
30 mn.	188 €
45 mn.	231 €

1 heure	248 €
* Tarif 2^{ème} instrument	
30 mn.	86 €
45 mn.	129 €
1 heure	151 €
* Tarif spécial flûte à bec	
20 mn.+ 1 h d'initiation musicale	123 €
* Tarif spécial Associations	
Chant choral enfant	330 €
Chant choral adulte	770 €
* Supplément pour adultes	
	43 €
* Réductions	
▶ à partir du 2 ^{ème} enfant	-30 €
▶ élèves sans solfège	-35 €
▶ élèves participant régulièrement aux activités des Harmonies Municipales	-35 €
▶ élèves apprenant un instrument particulier (cor d'harmonie, le trombone, l'euphonium/baryton et le tuba) pour participer aux activités des Harmonies Municipales	-35 €

(a) Aucune majoration ni réduction

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Lionel STEINMETZ
 Secrétaire de séance

Patrick MICHEL
 Président